

communiqué

Jeudi 14 novembre 2024
Conseil communautaire

La poursuite des projets engagés malgré une réduction de dépenses à venir

Le conseil communautaire du 14 novembre 2024 qui s'est tenu sous la présidence de Frédérique Lardet a débattu sur le rapport d'orientation budgétaire pour 2025, étape essentielle en prévision de la présentation du budget au mois de décembre. Une délibération a également été votée sur le financement et la mise en place du Contrat local de Santé (CLS) en partenariat avec l'ARS.

Des orientations budgétaires déterminées par le soutien à l'effort national

Dans un contexte de très forte tension sur les finances publiques, le projet de loi de finances 2025 (PLF 2025) débattu actuellement au Parlement porte une demande d'efforts financiers sans précédent des collectivités locales.

Pour le Grand Anancy, les mesures du PLF 2025 représentent une contribution globale au redressement des comptes publics estimée à plus de 5,5 M€ en pertes de recettes et charges nouvelles l'année prochaine et ce, alors qu'une perte de recettes de 2,6 M€ vient d'être notifiée par l'État pour 2024. Le Grand Anancy est ainsi particulièrement vigilant en cette fin d'année à la gestion des lignes budgétaires. Un ajustement des dépenses est en cours afin de s'assurer que les crédits alloués sont bien utilisés, tout en respectant les objectifs financiers fixés.

Pour Frédérique Lardet, présidente de l'agglomération du Grand Anancy : « *l'exercice d'élaboration du budget 2025 de l'Agglo est un équilibre entre maîtrise budgétaire et poursuite des grands projets et des actions que nous avons engagés pour le territoire, ses habitants et ses forces vives. Cet impact de plus de 8 M€ en deux ans sur nos finances conduit le Grand Anancy à un examen rigoureux de l'ensemble des dépenses et recettes. Nous présenterons un budget 2025 équilibré et sincère permettant de poursuivre nos politiques publiques prioritaires pour l'agglomération : mobilités, transition environnementale, eau et déchets.* »

Pour 2026, les perspectives budgétaires des collectivités locales s'annoncent sous tension, marquées par la nécessité d'adapter les finances locales à des contraintes économiques croissantes. Avec des recettes très probablement une nouvelle fois en baisse en partie à cause de la réduction de certaines dotations d'État et des effets possibles de la conjoncture économique, le Grand Anancy devra faire preuve de rigueur et d'innovation pour financer ses projets.

Prendre soin de la santé des Grands Annéciens : lancement de l'élaboration du Contrat local de santé intercommunal

L'Agglomération du Grand Anancy pilote la mise en place et le suivi d'un CLS à l'échelle intercommunale avec l'accompagnement et le soutien financier de l'Agence régionale de

Contact presse 

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Anancy |

Tél. 07 61 55 70 69 | fmoreau@grandanancy.fr

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | fergus.mordacq@ajuste-communication.fr

www.grandanancy.fr



communiqué

Jeudi 14 novembre 2024

Santé. Il s'agit d'une nouvelle politique publique que l'agglomération va engager, avec l'objectif de prendre soin de la santé de la population.

Le contrat local de santé est un outil stratégique qui permet d'adapter les politiques de santé aux besoins spécifiques du territoire. Ce contrat est porté par le Grand Annecy et va se construire en collaboration avec les communes, les établissements de santé, les professionnels de santé, la CPAM, ... Il répondra aux enjeux de santé publique qui seront identifiés par un diagnostic préalable.

Le plan d'actions du contrat local de santé du Grand Annecy sera finalisé d'ici un an et ensuite décliné opérationnellement sur 5 ans.

Contact presse 

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | fmoreau@grandannecy.fr

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | fergus.mordacq@ajuste-communication.fr

www.grandannecy.fr